REÇU EN PREFECTURE
le 16/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_SE-026-200059368-20261013-2026_08_01-

Parc naturel régional des Baronnies provençales

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

13 OCTOBRE 2026

N° 2026-08-01

L'an deux mille vingt-six, le treize octobre à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du sept octobre deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Délégué·es présents(es)

Nombre de délégués
En exercice : 135
Présents (mini 30) : 48
Nombre de voix
En exercice : 262
Présentes : 66
Représentées : 77
Total (mini 132) : 143
Quorum atteint

1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 10 voix)
Agnès ROSSI

1 représentant du Conseil départemental de la Drôme (porteur de 7 voix)
Éric PHELIPPEAU

3 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix chacun)
Philippe CAHN, Kevin QUEYREL, Pascale ROCHAS

43 représentants des communes et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)
Philippe AILLAN, Dominique ANTOINE suppléant, Oriane BAJARD suppléante, Françoise BELLANGER, Catherine BELAOUS, Olivier BLANCHARD, Éric BOLLARD, Francis BOMPARD, Béatrice BOSSENNEC, Simiane BOUCHARD-RAZY, Éric CHAPON, Gilles CREMILLIEUX, Alain DAUMAS, Emilie DECLERCQ, Emmanuelle DONTENWILL, Adrien DONZET, Marie-José DUFOUR, Bruno EYSSERIC, Patricia EYSSERIC, Anne GENTIL, Gérard HANUS, Didier IMBERT suppléant, Vincent JACQUEMART, Carol JOHNSON-LEGAL, Simon LERICHE suppléant, Didier LEROY, Lucie LETELLIER, Dominique MALLIE, Valérie MATTERA, Anthony MILLOT, Joëlle NOGUER, Nicole PELOUX, Patrick PERRIER, Marc PICCARDI, Jeanne PUDDU, Yannis ROCHAS, Marianne ROUX, Yann RUDANT, Christelle RUYSSCHAERT, Catherine SABINE suppléante, Marianne SALLES, Lionel TARDY.

Délégué·es excusé·es ayant donné pouvoir :

Rosy FERRIGNO et Philippe LEDESERT à Philippe CAHN, Jason PEYRE à Gilles CREMILLIEUX, Fabienne BARBANSON à Bruno EYSSERIC, Coralie GRIFFARD à Anne GENTIL, Fabien LIMONTA et Corinne MOULIN à Éric PHELIPPEAU, Claude AURIAS et Patricia PICARD à Kevin QUEYREL, Jean-Charles BORGHINI et Chantal EYMEOUD à Agnès ROSSI, Marianna BRIANÇON à Marianne ROUX, Justine EFFANTIN et Marlène MOURIER à Christelle RUYSSCHAERT, Corinne LESCURE à Marianne SALLES

Délégué·es excusé·es

Thierry BRUSSET, Joël CHAUVIN, Christiane DESAILLOUD, Brigitte DURON, Emma GARNIER, Henri GRAUGNARD, Natacha KISSLER, Karine PENONE, Carole ROUX, Danielle TOUCHE, Brigitte WURMSER.

Invitées excusées

Christine HACQUES sous-préfète de Nyons, Marie POCHON députée de la Drôme.

Participaient également à la réunion :

Christel MORIN, conseil départemental de la Drôme
Elisabeth CHABOT, conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

REÇU EN PREFECTURE
le 16/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_SE-026-200059368-20261013-2026_08_01-

Monsieur Kevin QUEYREL est nommé secrétaire de séance.

Objet : Désignation d'un représentant au Bureau par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Délibération sans incidence financière

Rapport :

La Présidente donne lecture de l'article 15 des statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales présentant la composition du Bureau.

Le Bureau est composé de 26 délégués, dont la Présidente, désignés au sein du Comité Syndical selon les règles suivantes :

- 2 représentants désignés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ; chacun disposant de 4 voix ;
- 2 représentants désignés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; chacun disposant de 2 voix ;
- 2 représentants désignés par le Département de la Drôme ; chacun disposant de 2 voix ;
- 1 représentant désigné par le Département des Hautes-Alpes ; disposant de 2 voix ;
- 4 représentants désignés par le collège des EPCI ; chacun disposant d'1 voix ;
- 3 représentants désignés par le collège des Villes-porte ; chacun disposant d'1 voix ;
- 8 représentants au moins désignés par le collège des communes « classées » de la Drôme, chaque représentant disposant d'1 voix ;
- 4 représentants au moins désignés par le collège des communes « classées » Hautes-Alpes ; chaque représentant disposant d'1 voix.

La Présidente indique que, par délibération n° 26-0241 du 26 juin 2026, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a désigné M. Jean-Charles BORGHINI comme représentant au Bureau syndical.

Délibération

- Vu l'article 15 des statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales ;
- Vu la délibération du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 26-0241 du 26 juin 2026 ;

Après en avoir délibéré, par 140 voix pour, 2 abstentions et 1 no-votant, le Comité Syndical

- **Adopte** la composition suivante du Bureau :

REÇU EN PREFECTURE
le 16/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_SE-026-200059368-20261013-2026_08_01-

Nom	Prénom	Collège
AURIAS	Claude	Région Auvergne-Rhône-Alpes
PICARD	Patricia	Région Auvergne-Rhône-Alpes
BORGHINI	Jean-Charles	Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur
ROSSI	Agnès	Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur
COMBES	Pierre	Département de la Drôme
PHELIPPEAU	Éric	Département de la Drôme
TENOUX	Gérard	Département des Hautes-Alpes
CAHN	Philippe	EPCI - CCBDP
ROCHAS	Pascale	EPCI - CCBDP
QUEYREL	Kevin	EPCI - CCSB
ROUX	Frédéric	EPCI - CCVV
BELLANGER	Françoise	Villes-porte - Veynes
FERRIGNO	Rosy	Villes-porte - Valréas
PELOUX	Nicole	Villes-porte -Sisteron
BARBANSON	Fabienne	Communes 26 – St Ferréol Trente Pas
BOMPARD	Francis	Communes 26 - Pommerol
EYSSERIC	Bruno	Communes 26 - Nyons
LEBRE	Amélie	Communes 26 – St Auban sur Ouveze
LEROY	Didier	Communes 26 – La Roche St Secret Beconne
PAGIS	Agnès	Communes 26 - Reilhannette
ROCHAS	Yannis	Communes 26 – Cornillon sur l'Oule
RUYSSCHAERT	Christelle	Communes 26 – St Sauveur Gouvernet
BOSSENNEC	Béatrice	Communes 05 – Sainte Colombe
CREMILLIEUX	Gilles	Communes 05 - Orpierre
HANUS	Gérard	Communes 05 – Laragne Montéglin
TARDY	Lionel	Communes 05 - Rosans

- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX